

Vous travaillez comme ouvrier dans l'industrie chimique? Votre salaire va augmenter !

Quand votre salaire va-t-il augmenter ?

A partir du 1^{er} avril 2018

Comment votre salaire va-t-il augmenter ?

Grâce à une indexation récente, les salaires et primes d'équipes augmenteront de 2%.

Ci-dessous, vous trouverez les nouveaux salaires horaires et primes minima.

Salaires horaires au 01/04/2018

Salaire horaire minimum de début:

40h	39h 30	39h	38h 30	38h	37h 30
11,3035	11,4465	11,5930	11,7435	11,8980	12,0570

Salaire horaire minimum à partir de 12 mois d'ancienneté

40h	39h 30	39h	38h 30	38h	37h 30
11,4415	11,5865	11,7350	11,8875	12,0435	12,2045

Primes d'équipes

	40h	39h 30	39h	38h 30	38h	37h 30
M-AM	0,6768	0,6854	0,6942	0,7032	0,7124	0,7219
Nuit	2,2739	2,3027	2,3322	2,3625	2,3936	2,4255

Votre Liberté
Votre Voix

